

# AVIS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

## COMMUNE DE BARON (Oise – 752 habitants)

### 1 - IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE CONTRACTANTE

Mairie de Baron, Madame Anne-Sophie Sicard - maire,  
6 rue de Russons  
60300 Baron  
Tél. 03 44 54 20 55  
[contact@mairiedebaron.fr](mailto:contact@mairiedebaron.fr)

### 2 - DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique  
Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018  
Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

La procédure retenue est de type ouverte : les candidatures et les offres seront remises conjointement. Les données figurent de manières détaillées dans le cahier des charges.

**Type de marché :** Services

**Mode :** Délégation

**Code NUTS :** FR222

**Code CPV Principal :** 98390000 - autres services

**Code CPV complémentaire :** 92300000 – Services de divertissement

**Langue utilisée dans la candidature et l'offre :** français

**Unité monétaire utilisée :** euros

### 3 - OBJET DE LA CONSULTATION

Délégation de service public pour l'accueil collectif de mineurs, la gestion de :

- l'accueil périscolaire situé rue de Russons à Baron (60300), pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de Baron, Versigny et Rosières, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- la pause méridienne se déroulant 125 rue Jacques de Kersaint à Versigny (60440), pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de Baron, Versigny et Rosières, les lundis, mardis, jeudis et vendredis).
- l'accueil périscolaire des mercredis pour les enfants de 3 à 12 ans, avec accueil des enfants le matin de 7 h 30 à 8 h 30 à Baron, transport en bus vers un accueil partenaire de 8 h 30 à 17 h 00, et accueil le soir de 17 h 00 à 18 h 30 à Baron.

Les locaux disposent d'installations de loisirs de qualité ainsi que d'espaces de jeux.

### 4 - DUREE DE LA DÉLÉGATION

La durée du contrat est de 5 ans.

### 5 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le règlement de consultation

### 6 - DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Dossier de consultation des entreprises (DCE) constitué de :

- l'avis de délégation (AC)
- le règlement de consultation (RC)
- le cahier des charges / projet de contrat et ses annexes, qui présentent les principales caractéristiques des services et les prestations à assurer.

## **7 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

Le 30 août 2024 à 12 h 00, dernier délai.

## **8 - DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS POUR LA CANDIDATURE ET L'OFFRE**

Voir le règlement de consultation.

## **9 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

- Transmission :
  - Uniquement de façon dématérialisée sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## **10 - CRITERES D'ATTRIBUTION DU CONTRAT**

La candidature sera jugée sur :

- l'aptitude du candidat à gérer des équipements publics,
- l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ledit service,
- les activités antérieures du candidat dans la gestion et l'animation des accueils collectifs de mineurs permanents (accueil périscolaire – pause méridienne -accueil des mercredis – accueil extrascolaire).

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature dans le règlement de consultation.

L'offre sera jugée sur :

- l'organisation mise en place (moyens humains, techniques et matériels, relations avec les usagers et la collectivité...),
- la qualité de la proposition technique (projet pédagogique, activités proposées, prestations alimentaires...),
- la qualité des propositions financières (budget prévisionnel, participation financière de la collectivité et adéquation avec les prestations proposées, évolution de la participation financière de la collectivité sur l'ensemble du contrat...),
- la cohérence du fonctionnement administratif, pédagogique et humain.

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de l'offre dans le règlement de consultation.

## **11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Les candidats pourront obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires pour leur étude par l'intermédiaire du site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## **12 - DATE D'ENVOI DE LA PUBLICITE**

Le 11 juillet 2024.